



RENFORCER LA COMMUNE DANS L'ORGANISATION DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT



Réunion d'information, Métropole de Lyon – 9 juin 2016



Travailler avec les autorités locales (collectivités, services de l'Etat)...



1. ...c'est bien en théorie, mais en pratique ce n'est pas évident
2. ...c'est impératif, si on veut être en règle avec les lois et renforcer la légitimité d'autorités locales récentes
3. ...c'est utile pour faciliter la mise en œuvre des actions (sont des sources d'information, donnent des autorisations, peuvent arbitrer en cas de conflits, etc.)
4. ...c'est important pour s'assurer de la continuité des actions, une fois le projet fini

Pourquoi s'intéresser aux communes?

- un enjeu pour les services eau/assainissement :
 - processus de décentralisation depuis 90's (transfert plus ou moins avancé selon les pays)
 - l'exercice pratique de ces responsabilités reste complexe pour les équipes municipales et nécessite un appui
- un sujet au cœur de la coopération
 - de nombreux acteurs en appui aux communes
 - besoin de partager les expériences

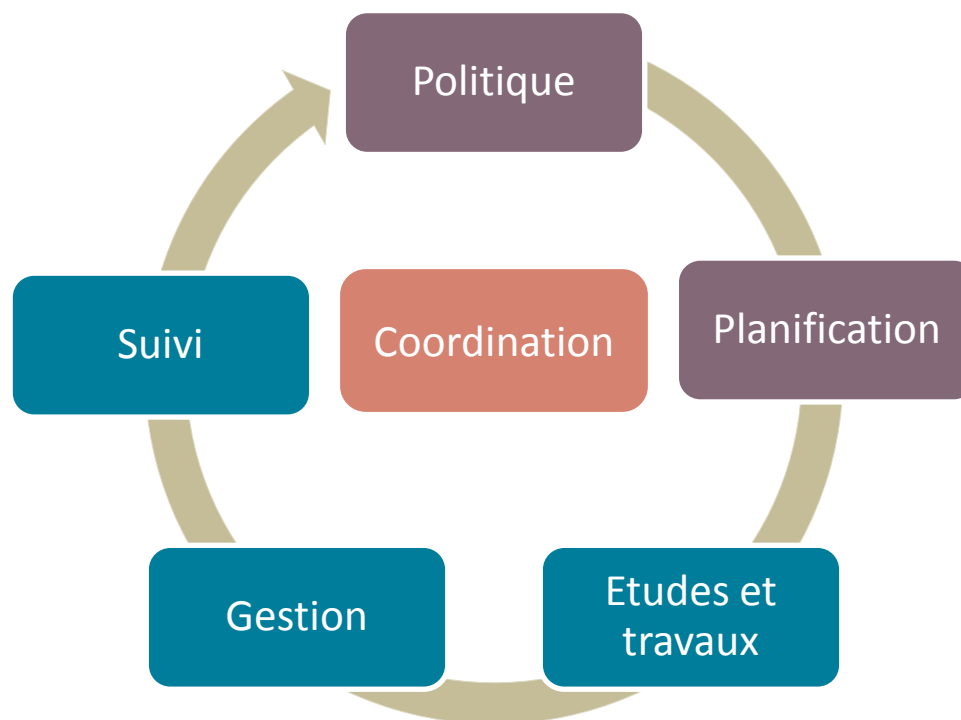
Travaux du pS-Eau sur cette thématique

- Un programme de recherche [Stratégie Municipale Concertée](#) (2007 à 2010)
- Une étude [Maitrise d'ouvrage des services publics d'eau et d'assainissement, Quels besoins en termes de renforcement des capacités ?](#) (2014) sur 9 pays : Bénin, Burkina Faso, Ghana, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, Sénégal.
- Un groupe de travail (2014) auquel ont participé des collectivités et syndicats d'eau ou d'assainissement, des ONG ainsi que des partenaires techniques et financiers



=> Un guide : [Renforcer la commune dans l'organisation des services d'eau potable et d'assainissement](#)

Les services EPA en 6 fonctions



pilotage stratégique

Fonctions opérationnelles

Fonction transversale

ETAPE 1 : Identifier les
compétences à renforcer

Identifier les compétences à renforcer

1. Analyser le contexte institutionnel : quelles sont les compétences transférées aux communes?



Les textes \neq La pratique

2. Analyser le fonctionnement concret de la commune : quels sont les capacités à renforcer? quels acteurs renforcés?



La demande exprimée \neq des besoins réels

Quelques outils pour vous aider



Fiches et pages pays
Identifier les textes principaux, les acteurs de référence



Réunion pays organisée par le pS-Eau
Rencontrer les acteurs institutionnels, s'informer sur le contexte et sa mise en œuvre concrète

ETAPE 2: Définir les modalités d'appui à la commune



Améliorer sa connaissance
du cadre national/ des
enjeux locaux

Encourager la commune
dans cette démarche de
suivi et l'appuyer dans la
définition des
objectifs/outils de suivi

Politique

Faciliter l'élaboration de
ces outils et leur
appropriation par la
commune

Coordination

Suivi

Renforcer sa
(re)connaissance et sa
légitimité auprès des
acteurs de
l'eau/assainissement

Planification

Gestion

Etudes et travaux

Définir avec la commune les modalités de
gestion technique et financière adaptées
aux moyens mobilisables localement

Accompagner la commune dans la
passation de MP et le suivi prestations
(étape souvent négligée). Mobiliser des
moyens (techniques, humains, financiers)
pour réaliser les investissements

ETAPE 3 : Préparer la mise en œuvre
des mesures d'accompagnement

Préparer la mise en œuvre

- Mobiliser des partenaires techniques/financiers pour procéder à ce renforcement par
 - des formations,
 - la mise en réseau,
 - la mise à disposition d'informations,
 - une expertise technique ponctuelle ou suivie
- Financer le renforcement des compétences
- Evaluer/capitaliser sur votre démarche

Plus d'infos : www.pseau.org



Programme Solidarité Eau

Actualités Contacts



QUI SOMMES-NOUS ?

NOS ACTIVITÉS

RESSOURCES

BASES DE DONNÉES



Infos par pays d'intervention

Guide



LES ÉTATS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

LES CHIFFRES CLÉS

LES PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS



Nous contacter

www.pseau.org

A Paris :

32 rue le Peletier
75 009 Paris
+33 1 53 34 91 20
pseau@pseau.org

A Lyon:

80, cours Charlemagne
69002 Lyon
+33 4 26 28 91
lyon@pseau.org



www.facebook.com/pseau



www.twitter.com/pseau